

L'ESSENTIEL TOPAZE® SPÉCIALISTE DE L'OÏDIUM EN LÉGUMES

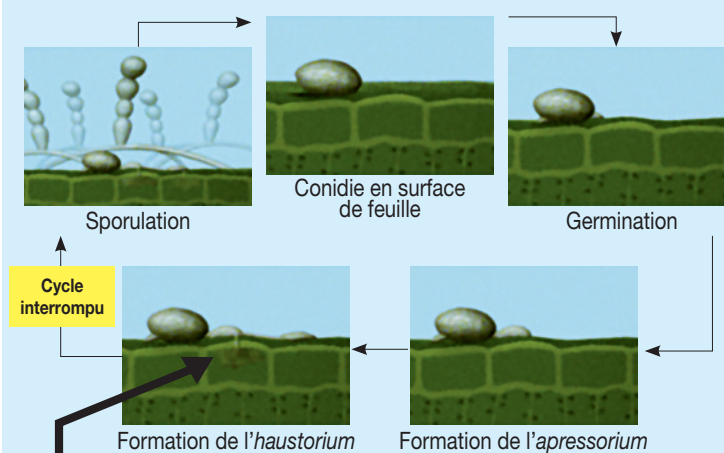


syngenta®



- **Composition :**
100 g/l de penconazole
- **Formulation :**
EC Concentré émulsionnable
- **Cultures homologuées :**
 - Cultures légumières
(voir détails au verso de la fiche)
 - Cultures fruitières et vigne :
voir étiquette du produit
ou www.syngenta.fr
- **Cible :** oïdium
- **ZNT :** 5 mètres par rapport à un point d'eau
- **DRE :** 48 heures
- **Emballages :**
bidons S-pac® de 1 et 5 litres
- **DSR :** conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité minimale de 10 mètres non réductible au voisinage notamment des zones d'habitation, des zones accueillant des groupes de personnes vulnérables ainsi que des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière

MODE D'ACTION



- **TOPAZE®** inhibe la biosynthèse de l'ergostérol (*IBS*).
- L'*haustorium* (organe permettant à l'oïdium de se nourrir dans la plante) ne peut se former, le cycle de la maladie est interrompu.
- **TOPAZE®** dispose d'une activité translaminare, d'une systémie ascendante, et aussi une action par phase vapeur.

LES AVANTAGES

- **Produit spécialiste oïdium, homologué sur les principaux légumes concernés.**
- **Un bon niveau d'efficacité.**
- **Bonne sélectivité des auxiliaires pour les applications sous abri.**
- **Aucune dérive d'efficacité n'est observée suite aux monitorings cucurbitacées.**
- **Mise à l'abri du lessivage en 2 heures.**

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- **TOPAZE®** sera positionné en programme de lutte contre l'oïdium en intégrant différentes solutions. Il est important d'alterner les familles chimiques à modes d'action différents.
- Applications préventives de préférence avant apparition des symptômes en culture. Toutefois **TOPAZE®** apporte une bonne curativité.
- **TOPAZE®** dispose d'une bonne souplesse de positionnement en légumes et pourra être positionné à différents stades de la culture.
- En cultures sous abri, **TOPAZE®** respecte les insectes auxiliaires.



Synthèse d'efficacité par culture

Végétal	Nombre d'essais	Topaze (%)	Réf. marché (%)	Témoin en fréquence d'attaque (%)
Melon	2 essais (2011)	~62	~65	~68
Courgette	10 essais (2008-2012)	~65	~62	~52
Tomate	13 essais (2010-2011)	~95	~92	~48
Artichaut	7 essais (2010-2011)	~88	~78	~32

BBCH 21 = première pousse secondaire visible / BBCH 51 = inflorescence ou boutons floraux visibles / BBCH 55 = les premières fleurs sont visibles (non épanouies) / BBCH 81 = début de la maturation ou de la coloration du fruit / BBCH 89 = la maturation ou la coloration du fruit est complète, les fruits se détachent relativement bien

Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

**Service & appel
gratuits**

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.svngenta.fr.

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.